



CONGRÈS DES MAIRES  
ET DES PRÉSIDENTS  
D'INTERCOMMUNALITÉ DE FRANCE  
PARIS - NOVEMBRE 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### « Les maires en première ligne face aux crises »

La 103e édition du Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France se tiendra les 16, 17 et 18 novembre 2021, au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. Elle sera précédée le 15 novembre, à la Maison de la mutualité, de la Journée des élus des Outre-mer, véritable temps d'échanges sur la situation spécifique des collectivités ultramarines.

#### De nombreux temps forts

Au sortir d'une crise sanitaire sans précédent et au cœur d'une crise sociale et économique loin de s'achever, les maires témoigneront de leur rôle fondamental de piliers de la République.

À cinq mois de l'élection présidentielle, cet événement sera immanquablement un temps de dialogue essentiel avec les plus hautes autorités de l'État et permettra aux congressistes de débattre, d'échanger et d'interpeller les pouvoirs publics sur des enjeux majeurs.

Quelques temps forts jalonnent cet événement où de nombreuses personnalités sont attendues avec notamment l'élection du président, des membres du Bureau et du Comité directeur de l'Association et la séance solennelle de clôture en présence des plus hautes autorités de l'État.

L'élection du président, du Bureau (36 membres) et du Comité directeur (100 membres) de l'AMF se déroulera dans le cadre du 103e Congrès de l'AMF. Les opérations de vote se tiendront du 16 novembre 17h00 au 17 novembre 15h00. La proclamation des résultats aura lieu le 17 novembre dans l'après-midi. Le nouveau président s'exprimera devant les maires lors de la séance de clôture du congrès, jeudi 18 novembre après midi.

Le débat d'ouverture du mardi matin consacré aux enseignements que les maires tirent de la crise sanitaire pour l'avenir de leur territoire s'achèvera par un temps d'échanges et de débats entre les membres de Territoires Unis, en présence du Président du Sénat, sur les nouvelles relations à définir entre l'État et les collectivités.

#### Les débats en plénière :

**Mardi 16 novembre matin :** « *Les libertés locales à l'épreuve des crises ou la libre administration en question* ». Quelles conséquences les maires tirent-ils de la crise sanitaire et ses conséquences ? Il s'agira de mettre en valeur le regard des maires sur l'organisation de notre système de santé, sur l'impact financier de la crise dans les budgets ou sur les relations entre l'Etat et les collectivités dans les périodes d'urgence.

**Mercredi 17 novembre matin :** « *Les communes et leur intercommunalité, leviers majeurs de la relance* ». En effet, dans un contexte de crise économique et sociale inédite, ce débat s'attachera à mettre en évidence le rôle et la place des communes et des intercommunalités, aux côtés de l'État et des régions, dans la gestion de l'urgence économique (plan de relance), à tracer

les perspectives de sortie de crise et à définir les moyens nécessaires pour les accompagner à plus longue échéance.

**Mercredi 17 novembre après-midi : « Rurality : les nouvelles dynamiques territoriales ».**

La nouvelle définition de la ruralité par l'Insee permet de mieux rendre compte de ce que pèse le monde rural en termes démographiques, d'attractivité et d'innovation. Une meilleure appréhension des interactions entre le monde rural, péri-urbain et urbain voit enfin le jour, sans les opposer, mais en mettant en valeur leur complémentarité. Comment les communes et intercommunalités peuvent-elles agir pour mobiliser les moyens alloués à leurs projets et aux politiques publiques qu'elles mettent en œuvre ?

**Jeudi 18 novembre matin : « Finances locales, le double défi de l'investissement et des services à la population ».** Face aux difficultés d'un plan de relance qui peine à démarrer, la gouvernance des finances publiques doit-elle être revue ? Le pacte de stabilité État-collectivités locales ne peut-il être envisagé comme un facteur d'aide à la croissance et non comme outil de contrainte de la gestion locale ?

**Parallèlement, une vingtaine de forums et points info sont proposés :**

- Réussir la transition énergétique en partageant la décision ?
- Le rôle croissant des maires dans la sécurité des français : ont-ils réellement les moyens d'agir ?
- Renouveler les solidarités en faveur des plus vulnérables et des jeunes
- Agir pour la santé des habitants
- Mieux répondre à l'urgence du grand âge
- Transition numérique : accélérer le déploiement des réseaux, accompagner les citoyens éloignés du numérique et sécuriser les usages
- Renforcer la participation citoyenne
- Les maires mobilisés contre les inégalités d'accès des enfants à l'éducation
- Mobiliser sa commune contre les violences faites aux femmes
- Endosser pleinement les responsabilités du maire employeur face aux évolutions de la fonction publique territoriale
- Communes nouvelles, un élan durable pour les territoires
- Fonds européens 2021 - 2027 : mieux mobiliser ces nouveaux programmes de financement
- S'adapter aux multiples mutations de l'attractivité touristique
- Faire face aux accidents industriels ou naturels

**L'AMF dévoilera enfin plusieurs enquêtes exclusives :**

- Analyse financière des communes et des intercommunalités de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion ;
- Analyse financière des communes et des EPCI en 2020, « une première année de mandat inédite » (étude conjointe Banque des Territoires/Groupe Caisse des dépôts-AMF) ;
- *Le panier du maire*
- L'étude sur les principaux ratios financiers des communes et intercommunalités en 2020 (*Territoires et finances*, réalisée en partenariat avec la Banque Postale, la Banque des Territoires/Groupe Caisse des dépôts et l'AMF).
- Analyse de Martial Foucault, directeur du CEVIPOF, sur les attentes des Français et leur représentation du rôle de la commune.

**Nouveautés 2021 :**

- Pour mieux répondre aux élus congressistes, l'AMF organisera aussi des « Points Conseils », moments de rencontres sur rendez-vous avec les équipes de l'AMF.
- À l'occasion du 103<sup>e</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France et du Salon des Maires et des Collectivités Locales 2021, l'AMF et le groupe Infopro Digital lancent *Maires.TV*, la web TV de l'action locale qui permettra à un large public de bénéficier d'une programmation d'une sélection de temps forts des deux manifestations.

### **Le 103e Congrès en direct**

*Des outils d'information et de communication, spécial « Congrès », permettront de suivre les débats et les événements pendant ces quatre jours : site Internet [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr) (page dédiée avec mise en ligne des discours, des vidéos, des interviews, des enquêtes..) ; réseaux sociaux (#Congresdesmaires et page Facebook) ; application AMF ; AMFTV ; et le fil d'information rédigé par la rédaction de Maire-info et de Maires de France...*

*Des extraits des débats en plénières seront par ailleurs diffusés sur Public Sénat, partenaire média de l'événement, présent les trois jours sur un plateau, place du village.*

**En partenariat presse avec :**



© PUBLIC SÉNAT



**Contacts presse :**

**Marie-Hélène GALIN**

Tél. 01 44 18 13 59

[marie-helene.galin@amf.asso.fr](mailto:marie-helene.galin@amf.asso.fr)

**Thomas OBERLE**

Tél. 01 44 18 51 91

[thomas.oberle@amf.asso.fr](mailto:thomas.oberle@amf.asso.fr)

**Louise COSTANTINI**

Tél. 01 44 18 13 69

[louise.costantini@amf.asso.fr](mailto:louise.costantini@amf.asso.fr)